

Approvisionnement d'énergie—Loi

pas même l'ombre d'un doute, qu'il a besoin de ces pouvoirs pour assurer le bien-être du pays.

En tant que député, membre d'un parlement minoritaire, je ne suis pas satisfait du bill sous son libellé actuel parce que, lorsque le Parlement l'adoptera, alors les députés qui représentent les Canadiens de toutes les couches sociales et de toutes les régions du pays céderont leurs responsabilités législatives à un gouvernement qui a non seulement un mauvais jugement mais qui aime gouverner par voie de décrets du conseil et qui, par les propos familiers du premier ministre (M. Trudeau) et les déclarations de tous les ministres à la Chambre, a montré qu'il examine en tous sens la question de savoir si les Canadiens connaîtront une crise cette année ou dans l'avenir immédiat.

La tâche qu'a le gouvernement de justifier la demande de ces pouvoirs est encore plus difficile dans un Parlement minoritaire que lorsque le gouvernement est majoritaire. Elle pèse tout particulièrement sur le gouvernement actuel car la seule chose qui le maintient au pouvoir est un parti connu sous le nom de Nouveau parti démocratique. Celui-ci a laissé ses principes depuis longtemps moisir dans la poussière et ses membres affirment d'une part sur leur honneur qu'ils s'opposent au gouvernement à un moment ou l'autre alors qu'à la prochaine occasion, ils ouvrent leurs bras aux incompetents d'en face de sorte que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut dire à la Chambre quelle est la couleur des yeux du représentant de York-Sud (M. Lewis).

A en juger par les diverses attitudes du gouvernement au cours des dernières semaines et la manière dont il a changé d'avis sur la question de savoir si y a crise ou non, on n'a qu'à entendre et voir comment les ministres ont réagi aux questions à la Chambre, tous les députés, y compris les nullités qui appuient le gouvernement, doivent comprendre que le gouvernement est à la veille de perdre la confiance de la population.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur l'hésitation et l'incohérence dont le gouvernement a fait preuve sur la question de l'énergie. Le 22 novembre, le premier ministre a déclaré:

Nous ne prévoyons pas actuellement qu'il sera nécessaire de rationner le pétrole au niveau du détaillant. Si les Canadiens appuient généreusement le programme volontaire, et je sais qu'ils le feront, il est presque certain que les pénuries seront très réduites tout au long de l'hiver.

● (2100)

Le 20 septembre dernier, lors d'une émission télévisée, le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources a dit ceci:

«En un sens c'est une situation passagère au Canada parce que la construction de nouvelles raffineries doit être terminée l'automne prochain et la construction d'autres raffineries sera complétée l'année suivante.

Monsieur l'Orateur, nous passons de l'optimisme au pessimisme. Je vous demande si c'est le genre de déclaration qu'il faut pour fonder des pouvoirs étendus et extraordinaires que le gouvernement recherche à l'heure actuelle.

De nouveau le 16 octobre 1973, le même ministre parlant devant cette société qu'affectionne tant le premier ministre (M. Trudeau), la Société royale du Canada, déclarait:

Si on compare la situation au Canada avec celle d'autres pays développés, par exemple l'Allemagne et le Japon, la situation n'est

[M. Baker.]

pas si grave dans l'ensemble. Comparée à celle d'autres pays, la position du Canada est relativement avantageuse.

Le 7 octobre, ce qui n'est pas très loin, le ministre avait dit:

Les Canadiens ont été plus chanceux que tout autre peuple. Pour contrer les pénuries, le gouvernement a pu imposer des contrôles à l'exportation pour s'assurer que les raffineries canadiennes continueront d'avoir assez de pétrole pour produire de l'essence, du fuel et aussi pour s'assurer qu'il y aura des approvisionnements d'essence et de fuel tout au long de l'année.

Cette dernière déclaration, qui remonte à moins de deux mois, monsieur l'Orateur, est du ministre qui demande maintenant au Parlement de doter le gouvernement de pouvoirs extraordinaires pour faire face à une crise. Inutile de dire que le ministre des Finances (M. Turner) s'est mis de la partie. Il ne s'est pas trop fait remarquer pendant quelque temps, mais il a joué son numéro pour l'énergie et il n'y a pas très très longtemps il déclarait:

Même si la question doit nous préoccuper... rien à l'heure actuelle ne justifie la panique ou le pessimisme. Du point de vue des approvisionnements d'énergie, le Canada est dans une bien meilleure situation que la plupart des pays industriels.

Il y en a ici à la Chambre pour dire que cette façon de toujours changer d'avis, comme l'a fait le gouvernement, devrait être considérée comme un exploit. Je ne suis pas de cet avis, monsieur l'Orateur. La façon d'agir du gouvernement est désastreuse, selon moi, c'est inculquer aux producteurs et aux consommateurs un sentiment d'inquiétude et d'inconséquence, justifiable ou non—je ne crois pas que le gouvernement le sache vraiment—mais ce faisant, le gouvernement a perdu la confiance de la population.

Un article intéressant de Clyde Baxter, dans le *Financial Post* du 15 décembre 1973, nous est parvenu d'Ottawa. J'en extrais ici le passage suivant:

Un ministre fédéral d'expérience a parié un bifteck et une bonne bouteille de vin avec un ami sceptique qu'il n'y aurait pas de société nationale du pétrole—protestant qu'en fin de compte, il avait l'avantage.

Dix jours plus tard, le premier ministre (M. Trudeau) annonçait la création d'un organisme de ce genre.

La semaine dernière, mercredi, le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a dit à des analystes financiers réunis à Toronto, que le blocage des prix du mazout serait levé, comme prévu, le 31 janvier. Le lendemain, M. Trudeau annonçait le contraire.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pose la question de privilège.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je souleve la question de privilège. J'ai adressé une lettre à l'éditeur du *Financial Post* dans laquelle j'ai signalé qu'en ce qui me concerne l'article de M. Baxter est faux.

Des voix: Bravo!

M. Baker: C'est une question que le ministre a décidé d'aborder avec M. Baxter. Néanmoins, il s'agit d'une publication et le ministre a eu parfaitement raison d'ajouter qu'elle est peut-être fautive en ce qui le concerne, mais il y a une question de jugement quant à savoir si le fait réel est faux ou non.